

Échos de l'Île



Association des retraitées
et retraités de l'enseignement
du Québec (CSQ)

Bulletin régional
d'information de l'A.R.E.Q.

Île de Montréal • Janvier 2008
Volume 6, numéro 2

HORIZON 2008



Lise Labelle

Très bientôt, nous remplacerons notre calendrier. Une fin d'année, c'est le temps des bilans et le temps de regarder ce qui peut pointer à l'horizon. Bien que semblable dans son déroulement à une année scolaire, quand nous arrivons aux Fêtes, à l'A.R.E.Q., notre calendrier d'activités n'en est pas tout à fait à la moitié. Livrons-nous à l'exercice du retour en arrière accompagné d'un regard vers l'avenir.

Au cours de l'année 2007, l'A.R.E.Q.-Montréal a pour suivi sa lancée. Concernant le dossier de l'indexation, le Ralliement du 4 décembre 2006 a semblé inspirer les membres pour les mois qui ont suivi. Ainsi plusieurs secteurs ont organisé des déjeuners causeries avec des députés, soit du Parti libéral, soit du Parti québécois afin de les sensibiliser à nos demandes. Enfin, le succès incontestable de la manifestation du 5 novembre dernier ne peut que renforcer la confiance de nos représentants en notre désir de voir un règlement satisfaisant de ce dossier. Nous étions 5 000 retraités des services publics et parapublics à réclamer la fin d'une injustice qui dure depuis 25 ans.

Le Comité de la condition des hommes a vu le jour. Le Comité d'action sociopolitique ainsi que le Comité des arts visuels sont présents dans presque tous les secteurs. Les autres Comités régionaux, comptant plus d'ancienneté, ont au moins une personne responsable dans chaque secteur et parfois deux. Tout cela dynamise notre région, sans oublier les différents partenariats et la collaboration avec les organismes du milieu montréalais. Que ce soit la chorale du secteur de Pointe-aux-Trembles qui visite des Centres d'hébergement de personnes âgées, des membres du secteur Angrignon qui collaborent au sein du

Regroupement des organismes pour aînées et aînés du sud-ouest de Montréal (ROPASOM), des membres du secteur Sainte-Croix qui font du bénévolat à l'organisme La rue des femmes, des membres de divers secteurs qui ont répondu à l'invitation d'Au rendez-vous des cultures et qui accompagnent un immigrant dans son processus d'intégration. Que sais-je encore ?

Oui, notre région est pleine de vitalité. Et pour que cela continue, il nous faut toujours des membres qui acceptent de prendre de façon entièrement bénévole des responsabilités afin d'assumer un leadership. Cette année, c'est l'élection des personnes présidentes de secteur, des 2^{es} vice-présidents et des 2^{es} conseillers. Il n'est pas trop tôt pour penser à qui vous aimeriez confier des responsabilités dans votre secteur. Peut-être êtes-vous la personne qui aimerait prendre une responsabilité au sein du Comité directeur de votre secteur?... N'hésitez pas à offrir votre disponibilité. L'A.R.E.Q. nous offre de nombreux défis fort intéressants à relever.

Quant à moi, selon nos Statuts et Règlements, je peux solliciter un deuxième mandat. Je désire vous faire part de ma disponibilité pour le triennat 2008-2011. J'aimerais réaliser avec vous un projet fort important. Voir article « Pour une représentation démocratique », page 3.

En cette fin d'année 2007, permettez-moi de vous souhaiter ainsi qu'à vos familles un Noël de paix et d'amour. À tous nos membres qui vivent seuls, j'exprime le vœu que votre solitude soit comblée, au moins en cette période de l'année, par des visites-surprises de la part de bénévoles qui pourraient créer des liens avec vous. À tous les membres de la région, que la santé soit au rendez-vous en 2008 vous permettant de réaliser vos projets de retraite.

Lise Labelle
Présidente régionale

Sommaire

Mot de la présidente 1 – 3

Horizon 2008

D'une saison à l'autre

Merci, André!

Pour une représentation démocratique

Présence de l'A.R.E.Q. dans les débats publics

ÉCHOS DES ACTIVITÉS 4 – 9

Le golf pour la FLG

Rencontre des artistes de l'A.R.E.Q.

Les aînés font la fête

Vieillir en sécurité... À quelles conditions

À la vitesse de l'éclair

Le 5 novembre, une date mémorable!

Une journée à La rue des Femmes

La condition des hommes retraités

Une rencontre régionale appréciée

Des nouvelles de notre fondation

PROJETS..... 9 – 10

Journée internationale des femmes

Nos artistes au Musée

Vivre 365 jours de la terre

La vie dans les secteurs

CHRONIQUES 12 – 15

Le droit de choisir

Bien Vieillir

Être à la retraite

J'ai connu Laure Gaudreault

INFO 14 - 15 – 16

Crédit d'impôt pour le maintien à domicile

Déjà le temps des impôts

Partage des photos sur internet

Mentors recherchés

Conception et infographie:

Rive-Sud Typo Service Inc.

Prochaine publication:

mai 2008

Date de tombée: 29 février 2008

Tirage: 6 600 copies

Pour une plus grande clarté, la forme masculine utilisée dans ce bulletin désigne aussi bien les femmes que les hommes.

D'UNE SAISON À L'AUTRE

Le mot d'une personne à la coordination portera pour ce numéro la signature de la présidente pour des raisons hors de son contrôle. André Ledoux coordonnateur du numéro précédent a accepté, en septembre dernier, de mener un projet de recherche en gérontologie et conséquemment, il ne pouvait conserver la responsabilité de la coordination du bulletin régional.

La vie suit quand même son cours. Ce numéro d'automne-hiver exprimera notre reconnaissance à André. Il fera écho à nos nombreuses activités d'automne: le tournoi de golf, l'hommage aux aînés, le Conseil provincial, le Symposium « Vieillir en toute sécurité... à quelles conditions? », la Rencontre régionale, la manifestation du 5 novembre, l'AGR et le dîner bénéfique de la Fondation Laure-Gaudreault et tout cela sans oublier les activités spécifiques aux différents Comités régionaux. Nous mettrons en évidence les projets que nous voulons réaliser au cours de la saison hivernale: projets de secteurs, projets de comités. Enfin, nous continuons de proposer des pistes de réflexion sur la vie à la retraite, comment bien vieillir et comment faire soi-même les choix déterminants pour la dernière étape...

Lise Labelle

Merci André!

Dans le numéro de septembre, je souhaitais la bienvenue à André Ledoux qui avait offert ses services à la coordination de notre bulletin régional. Mais André étant un être intéressé par plusieurs sujets reliés à la retraite et au vieillissement, il est souvent sollicité par différents organismes qui oeuvrent au bien-être des aînés.

Ainsi, en septembre, André Ledoux a accepté de travailler à une recherche en gérontologie. Conséquemment, il devait renoncer à son engagement envers l'équipe de production des Échos de l'Île car il ne disposait plus de suffisamment de temps pour s'acquitter de toutes ses responsabilités.

Merci André pour ton passage aux Échos de l'Île et bonne chance dans la réalisation de tes projets.

Lise Labelle



Association des retraités
et retraitées de l'enseignement
du Québec (A.R.E.Q.)

Île de Montréal • Janvier 2008
Volume 6, numéro 2



Responsable: Lise Labelle

Équipe de rédaction: Lise Labelle, Jeannine Ménard, André Pelletier

Collaborateurs à ce numéro: Marie Barrette, Louis-Georges Boissy, Solange Catafard-Mayer, Nicole Dubois, Véronique Gauthier, Louise Laporte de Varennes, Pierrette Leblanc, André Ledoux, Carole Morin, Georges Pagé, Edmond Pauly, Gisèle Pharand-Reboux, Ghislaine Séguin, Lise St-Pierre (secteur J), Rita Turcot-Bouchard, Danielle Wolfe.

Correction de textes: Paul et Carmelle Charbonneau, Louise Chevrier, Claudette Saint-Denis

Pour une représentation démocratique

À titre de présidente du secteur Ahuntsic-Ouest, j'ai participé à mon premier Conseil provincial à l'automne 2003, à Rimouski. Quelques interventions des délégués me firent rapidement comprendre qu'en province, on évaluait que la région de Montréal jouissait d'une surreprésentation avec ses 16 secteurs. Au début, les gens qui abordaient cette question avec nous, les délégués de Montréal, étaient mal à l'aise de traiter de cette question car ils savaient très bien que nous n'étions pas, individuellement, responsables de cette forme d'injustice.

À l'A.R.E.Q., il n'y a qu'une entité juridique qui est l'A.R.E.Q. provinciale. Les régions sont des créatures de l'A.R.E.Q. provinciale et les secteurs sont des créatures des régions. Contrairement aux syndicats qui sont créés dans un lieu de travail comme une unité syndicale qui décide de joindre une fédération, laquelle est jointe à la CSQ ou FTQ ou CSN ou CSD...

À l'A.R.E.Q., la division des régions en secteurs doit tenir compte des distances et pour favoriser la participation des membres, il existe dans la région de l'Outaouais un secteur de 68 membres, le secteur Pontiac, mais son territoire pourrait contenir 4 ou 5 fois l'Île de Montréal. L'étendue de son territoire justifie l'existence de ce secteur comme de quelques autres situés en régions. À mes premières participations au Conseil provincial, j'ai été impressionnée par le fait que des membres de notre Association doivent parcourir des distances de quelques centaines de kilomètres pour participer à leur Assemblée générale régionale. Que dire des membres qui habitent sur la Côte Nord ou aux Îles de la Madeleine qui se rendent à Rimouski ou à Matane pour leur AGR. Dans un cas, le moyen de transport utilisé est le bateau et dans l'autre, l'avion. Certains membres de Comités directeurs ont droit à l'hébergement pour participer à une réunion de leur instance car ils habitent à plus de 50 km de l'endroit où a lieu la rencontre. Ces réalités sont très éloignées de notre situation de Montréalais et m'ont interpellée dès 2003, lors de mes échanges avec des personnes présidentes de secteur soit de la Gaspésie, de l'Outaouais ou de l'Abitibi.

À l'Assemblée générale de 2005, à sa dernière présence comme président de la région de Montréal, mon prédécesseur, André Pelletier, terminait son message de fin de mandat en nous demandant de réfléchir à des moyens pour réorganiser notre région afin qu'elle ne soit plus surreprésentée tant au Conseil provincial qu'au Congrès.

Il n'y a aucune raison qui justifie que notre territoire soit divisé en 16 secteurs. Nous avons le territoire le plus petit et nous comptons le plus grand nombre de secteurs. Nous ne pouvons invoquer les distances. Le fait de vivre en milieu urbain et de disposer de transport en commun va à l'encontre de cette situation. Concernant le nombre de membres par région, nous arrivons au **quatrième rang** avec 6 516 membres au 31 octobre. Mais nous sommes au premier rang eu égard au nombre de secteurs et conséquemment au nombre de délégués au Conseil provincial et au deuxième rang au Congrès.

Ce constat appelle un correctif: trouver un moyen pour diminuer le nombre de secteurs de notre région. Tout en améliorant la représentation démocratique de certaines régions, cette démarche pourrait résoudre des problèmes de **ressources humaines** et **financières** de quelques petits secteurs de notre région.

Voilà le défi que je vous propose pour le prochain triennat et que j'ai envie de réaliser **AVEC VOUS**. Il y a un problème de surreprésentation de notre région aux instances provinciales et je crois qu'il nous appartient de le régler nous-mêmes dans le respect des personnes.

Lise Labelle

Présence de l'A.R.E.Q. dans les débats publics

Le gouvernement du Québec a mené deux consultations très importantes au cours de l'automne et notre Association s'y est manifestée faisant valoir les besoins et les attentes de nos membres. Il y eut tout d'abord « La consultation sur les conditions de vie des aînés » en septembre et octobre. Mariette Gélinas, présidente de l'A.R.E.Q. et Réjean Parent, président de la CSQ y ont présenté le 19 octobre dernier, un mémoire commun. On y traitait de la reconnaissance de l'apport des aînés à la société, de la nécessité d'assurer les soins de santé de première ligne dans toutes les régions du Québec et de la revendication des retraités de retrouver l'indexation des rentes de retraite afin de conserver le pouvoir d'achat et d'éviter l'appauvrissement des aînés. Ce mémoire est disponible sur le site provincial.

Après avoir parcouru le Québec, la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles arrive à Montréal au moment où nous terminons ce bulletin. Après consultation du Conseil régional, du Comité de la condition des femmes et du Comité de l'action sociopolitique, j'ai rédigé un mémoire que j'ai envoyé à la Commission Bouchard-Taylor le 19 octobre, l'échéance étant le 20. Je devrais être convoquée pour le présenter au cours de la semaine du 26 novembre. Ce document est disponible sur notre site régional. Le mémoire de l'A.R.E.Q. provinciale sera présenté au cours de la semaine d'audiences des groupes nationaux, soit le 11 décembre.

Ces deux consultations nous ont permis de débattre entre nous, d'enjeux très importants pour notre qualité de vie en société et nous a offert une visibilité au sein de la société québécoise, comme une association de retraités citoyens à part entière, désireux de contribuer à la réalisation d'une société égalitaire, démocratique et solidaire.

Lise Labelle

Le golf pour la Fondation Laure-Gaudreault

Pour la deuxième année consécutive, les membres de l'A.R.E.Q. - Montréal, ont répondu avec enthousiasme à l'appel du Conseil régional qui les invitait à participer au tournoi régional au profit de la Fondation Laure-Gaudreault. En effet, cent vingt et une personnes ont participé au tournoi de golf.

Le 7 septembre, à midi trente, un défilé de voiturettes serpentent les sentiers du golf de Lanaudière afin d'occuper les tertres de départ. Selon le concept « Vegas », on frappe toujours à partir de l'endroit de la meilleure balle, que ce soit au départ ou pour les coups qui suivent. Et ce ne sont pas toujours les champions qui frappent la balle la mieux placée pour le coup suivant. Ainsi, même si vous en êtes à votre première sortie de golf de l'année, vous avez le plaisir d'avancer d'un bon pas et l'occasion de contribuer aux bons coups. Un bel après-midi dans la nature, où tous tentent d'apprivoiser le parcours dans la détente et la bonne humeur. Quelques-uns se perdent sur les sentiers balisés d'indices à consigner, mais sont vite redirigés vers la bonne piste par les anges gardiens.

Le tournoi terminé, tout le monde sort gagnant, le but étant de contribuer avec plaisir à la Fondation Laure-Gaudreault. Les participants prennent l'apéritif sous la marquise puis se dirigent à la salle à manger. Chaque participant au tournoi reçoit un cadeau et le savoureux souper animé qui suit, est ponctué de courts discours et de tirages de nombreux prix. La Fondation Laure-Gaudreault y a recueilli plus de 6000\$ et le Conseil régional remercie les bénévoles qui en ont assuré le succès.

Le prix pour le meilleur quatuor, un certificat-cadeau de 50\$,

est attribué à l'équipe de Serge Beaudry, Ghislaine Robillard, Robert Rondeau et Lise Vadeboncoeur. Lors d'une réunion du Conseil régional, un tirage au sort a favorisé Robert Rondeau.

Température idéale, participants comblés, organisateurs heureux, tout milite en faveur d'un troisième tournoi en 2008. C'est un rendez-vous le 3 septembre prochain.

Grand merci à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette journée. Le Conseil régional désire exprimer une reconnaissance particulière à ses partenaires: la Caisse d'économie Desjardins de l'Éducation, La Personnelle Assurances, la CSQ et les Protections Résaut ainsi qu'à tous les commanditaires de ce tournoi qui ont acheté chacun un trou:

Madame Louise Fournier-Giroux, présidente provinciale

Madame Diane Bertrand du secteur R – Saint-Léonard

Madame Anne-Marie Dupont du secteur P - Rosemont

Bois-Tendance Communication

Club de danse sociale R.D.V. Inc

Bistro Ty-Coq

Secteur G - Mercier Est

Secteur H – Ouest-de-l'Île

Le Melven Restaurant, de Pointe-aux-Trembles

La Caisse Populaire de Pointe-aux-Trembles

Les Immeubles Plaza Z-Corp.Inc

La Caisse populaire De Lorimier

Le Regroupement Ouest des Caisses Desjardins

La Personnelle Assurances

Pierrette Leblanc

Secteur A – Ahuntsic-Est



Solange Catafard-Mayer

Rencontre des artistes de l'A.R.E.Q.

Dans une atmosphère détendue et joyeuse, plus d'une quarantaine d'artistes et artisans de la région de Montréal ont répondu à l'invitation des membres du Comité des Arts visuels, le 18 octobre dernier.

Le but de cette rencontre était principalement de leur exprimer notre reconnaissance pour leur participation aux expositions organisées depuis deux ans dans notre région. L'objectif visait également à créer un sentiment d'appartenance à ce nouveau Comité en pleine évolution et particulièrement à consulter les artistes sur la planification des événements qui se dérouleront en 2007-2008.

Voici un bref aperçu des activités à venir: la Foire des artisans, le 6 décembre 2007, l'exposition lors de la Journée internationale des femmes, le 6 mars 2008 et l'exposition à l'Assemblée générale régionale, le 22 mai 2008.

S'ajoute à ce plan d'action, la préparation du Congrès 2008 où plus de 75 œuvres de la région de Montréal et de la Laurentie seront sélectionnées dans trois disciplines: peinture, sculpture et photographie. L'exposition se tiendra du 2 au 5 juin 2008 au Centre Sheraton de Laval.

Je remercie le responsable du Comité Denis Bergeron et ses précieux collaborateurs pour leur remarquable implication dans ce dossier.

Artistiquement vôtre,

Solange Catafard-Mayer,

1^{re} Vice-présidente

Répondante politique du Comité des Arts visuels

Les aînés font la fête

Echos
de nos activités



Lise St-Pierre

Le 9 octobre dernier, dans le cadre de la fête des aînés et en collaboration avec «Au rendez-vous des cultures», le Comité de la condition des femmes de l'A.R.E.Q.-Montréal organisait un après-midi festif.

Plus de 100 personnes étaient au rendez-vous. La chorale «Les enseignants chantants» du secteur Pointe-aux-Trembles, sous l'habile direction de Lise Blais et accompagnée par Carole Beaulne, pianiste émérite, a donné à la fête une note joyeuse en faisant chanter l'assistance qui participait avec cœur. Le répertoire choisi évoquait de doux souvenirs.

Viviane Lacroix du secteur De la Montagne et Claude Gravel du secteur Ahuntsic-Ouest, tous deux conteurs, ont captivé notre attention tout au long de leur prestation. Une surprise attendait madame Denise Lavoie. En effet, la directrice de la chorale a chanté pour cette dame de 91 ans «Envoi de fleurs» et lui a présenté une gerbe champêtre. Et Solange Catafard-Mayer, présidente du secteur Ste-Croix, lui a rendu hommage pour son dévouement comme téléphoniste.

Pour ajouter une touche de fantaisie, un concours de chapeaux en matières recyclées avait été organisé par le Comité

régional de la condition des femmes. Jeannine Ménard et Colette Larivière ont remporté la palme, grâce à leur créativité. La musique de Raymond-Marie Gladu du secteur Ouest-de-l'île a agrémenté le tout.

L'après-midi s'est terminé par le vin de l'amitié, accompagné de bouchées délicieuses préparées par le Resto-Plateau. Une contribution volontaire, au profit de la Rue des femmes, a rapporté 285,35\$.

Grand merci pour avoir répondu à l'invitation. Bravo au Comité organisateur.

Lise St-Pierre
Secteur J- Pointe-aux-Trembles



Lise Blais offre des fleurs à madame Denise Lavoie.

Vieillir en sécurité... À quelles conditions ?

Les 24 et 25 octobre derniers, un symposium national sur le sujet Vieillir en sécurité... À quelles conditions ? a eu lieu à l'Université de Montréal. Partenaire de cet événement, l'A.R.E.Q. avait délégué son 2^e vice-président, André Pelletier, comme membre du comité organisateur.

Les objectifs généraux du symposium consistaient à dresser une synthèse des principaux enjeux de sécurité pour les aînés, sous ces aspects : la santé, les revenus, le sentiment de sécurité soit à domicile, soit dans les résidences pour aînés, en milieu urbain, régional ou rural ou dans un contexte multiethnique. On a aussi abordé le respect et la dignité deux incontournables de cette étape de vie.

Le symposium voulait mettre en évidence les risques majeurs qui menacent les aînés et les mesures de protection pour ces personnes et pour leur patrimoine. Il s'agissait aussi d'identifier les défis actuels et de dégager les conditions de développement d'une meilleure sécurité pour les aînés.

Les personnes ressources provenaient de milieux divers et elles s'intéressaient au plus haut point au sort des aînés. Leur compétence n'avait d'égal que leur talent pour communiquer, d'une façon intéressante et concise, des informations provenant de leur domaine d'expertise, que ce soit dans le cadre des ateliers ou en plénière.

Pour ce faire, les conférenciers et les conférencières, ont décrit quelques enjeux majeurs liés aux thématiques du symposium, indiquant les conditions pour garantir une meilleure sécurité pour les aînés au Québec.

À la fin de l'exercice, l'ensemble des recommandations constituait une synthèse des conditions à valoriser auprès des responsables d'organismes publics, communautaires et privés qui ont des obligations ou des engagements envers les aînés d'aujourd'hui et de demain.

Un compte rendu de ce symposium de même que les recommandations et les pistes de solutions retenues en plénière, pour chacun des ateliers ainsi que le contenu des présentations des conférenciers et conférencières, seront publiés bientôt sur le site RIFVEL.ORG.



De gauche à droite : Mariette Gélinas, présidente de l'A.R.E.Q., André Goulet, ex-président de l'A.R.E.Q. et André Pelletier, 2^e vice-président de l'A.R.E.Q.

Gisèle Pharand-Reboux
Secteur B- De la Montagne

À la vitesse de l'éclair !

Quel ne fut pas mon étonnement de me retrouver à la fin de la troisième journée du Conseil provincial et de constater que le lendemain était notre dernière journée ! Le CP qui se tenait du 22 au 25 octobre à Sherbrooke m'a tellement intéressée que je n'ai pas vu le temps passer. À quoi cela tient-il ?

Tout d'abord, dès notre arrivée, sous un soleil ardent, nous participons à une manifestation devant les bureaux de M. Jean Charest, afin de lui rappeler nos revendications sur la désindexation partielle de nos rentes de retraites. Le beau temps nous permet de luncher sur une terrasse, comme si l'été ne voulait pas nous quitter.

Puis l'assemblée générale d'ASSUREQ nous fait connaître les raisons de l'augmentation de nos primes d'assurances. Cette journée du lundi se termine par un cocktail suivi d'un banquet et d'un spectacle du Quatuor Amédée.

Le lendemain, la journée débute par le discours d'ouverture de Mariette Gélinas que je ne voudrais manquer pour rien au monde. Suit le message du président de la CSQ, Réjean Parent, qui nous informe des audiences sur les personnes âgées et d'une conférence de presse qui traitait des personnes aidantes. Puis, c'est la présentation d'un document sur le dossier des accommodements raisonnables ; ce document servira de base à la rédaction d'un mémoire que l'A.R.E.Q. présentera à la Commission Bouchard-Taylor et pourra être utilisé par les régions qui désirent faire une présentation au nom de l'A.R.E.Q. Ensuite Robert Gaulin fait le point sur le dossier de la retraite et sur l'état du plan d'action en indexation. Comme il le souligne, «il est important de mettre des pattes en dessous des idées pour que ça marche». Puis, il termine en décrivant son rôle de représentant des retraités à la CARRA.

Nous travaillons sur les priorités 2007-2008 du plan d'action provincial présenté par Mariette Gélinas et la directrice générale, Denise Archambault. Elles font le point sur les actions réalisées et sur celles dans lesquelles nous nous engageons maintenant, pour cette dernière année. Viennent ensuite les prévisions budgétaires présentées par le trésorier Pierre-Paul Côté et le conseiller Doris Dumais, et sur lesquelles les membres du Conseil provincial devront se prononcer.

Le Congrès 2008 étant en marche, nous traitons de la tournée que le Conseil exécutif s'appête à effectuer dans les dix régions et dont l'objectif est de présenter des sujets sur lesquels les délégués seront appelés à se prononcer. Le

thème suggéré par le CA au CP est «L'A.R.E.Q., une force pour la société». Onze sujets seront discutés en région lors de la tournée du CE.

Le nouveau conseiller aux communications, Dominic Provost nous informe d'une enquête auprès de 3 000 membres dont 1 215 ont répondu. Il nous dévoile une partie des résultats.

Le mercredi, la journée débute par une matinale sur l'euthanasie et le suicide assisté, présentée par l'Association québécoise «Mourir dans la dignité». Plusieurs d'entre nous sommes très intéressés à entendre les deux personnes-ressources qui traitent de ce sujet délicat. Doit-on décriminaliser l'aide au suicide assisté ? Doit-on, comme société, permettre aux citoyens de choisir quand la médecine ne peut plus rien pour eux ? (Voir article p. 12).

Le plan de communication nous est présenté par Dominic Provost, selon lequel la communication est un soutien à l'action. Nous pouvons constater le travail très intéressant effectué par le nouveau conseiller. Concernant les Statuts et Règlements, des modifications proposées par le Comité responsable nous sont présentées ainsi qu'une clarification pour les élections au Congrès prochain. En après-midi, chaque région se retrouve en Conseil régional, pour étudier les dossiers présentés afin d'en disposer le lendemain.

La journée se termine par l'activité régionale : « Souper à la brunante à bord de l'Orford-Express », un train d'époque. Nous apprécions le paysage qui défile devant nous, tout en contemplant un beau coucher de soleil d'un côté et un lever de lune de l'autre.

La dernière matinée est consacrée à nous prononcer sur le plan d'action provincial et les prévisions budgétaires. Suit une présentation des actes du Colloque de mai dernier, par Éric Laroche. Il n'y a pas de fin sans le discours de clôture de notre présidente mais l'attention se fragilise... suite à 4 jours de travail.

Notre participation à cette instance est prioritaire car nous travaillons tous ensemble à réaliser « Une mission qui nous engage ». De ce Conseil provincial dont les thèmes et les sujets avaient été choisis judicieusement, les conférenciers et les responsables de dossiers bien préparés, on ne peut faire autrement que de revenir plus enrichis et heureux d'avoir côtoyé tant de personnes engagées.

*Louise Laporte-de Varennes
Secteur F - Parc-Lafontaine*

Le 5 novembre 2007, une date mémorable!

Echos
de nos activités



Carole Morin

En écrivant ces lignes, je me revois, marchant au sein de la foule, une foule compacte, dense, brandissant des pancartes au sigle de l'A.R.E.Q., sur une rue Sainte-Catherine fermée à la circulation pour la circonstance. Nous avons réussi! Bien visibles, à cause du nombre (il semble que nous aurions été quelques milliers, assez en tout cas pour faire un défilé s'étendant sur plusieurs coins de rues), nous avons bénéficié d'une couverture médiatique sans précédent. Grâce à la participation de chacun et chacune, le dossier de l'indexation est maintenant sur la place publique. La force du nombre, telle était la clé. Le risque était grand; sans une bonne participation, l'événement se serait retourné contre nous. Bref, le 5 novembre sera une date mémorable.

Notre cause avance. L'opération consistant à rencontrer nos députés, au printemps dernier dans le cadre de la campagne électorale, a porté fruits. À l'automne, le Parti québécois a déposé une motion, adoptée à l'unanimité, à l'Assemblée nationale, demandant la formation d'un comité de travail chargé d'évaluer les coûts de l'indexation de nos pensions. Cela ne répond pas à notre demande, mais c'est un pas dans la bonne direction. En tout cas, les sceptiques qui nous disaient que la cause était perdue d'avance, sont quand même confondus. Ce premier pas doit nous encourager à poursuivre le combat!

Il y aura encore des élections, probablement d'ici un an. On ne sait jamais. Peut-être que M. Charest deviendra davantage sensible à ce que nous réclamons, à savoir:

- la correction immédiate de l'iniquité actuelle des régimes de retraite des secteurs public et parapublic, afin que les personnes ayant accompli des années de service entre 1982 et 1999 obtiennent, pour ces années de service, le même niveau d'indexation que pour les années de service accomplies depuis 2000;
- la mise en place d'une table de travail permanente avec les principales associations de personnes retraitées des secteurs public et parapublic, notamment afin de discuter de solutions à long terme à apporter à leur appauvrissement continu depuis 1982;
- le maintien des taux de cotisation à leur niveau actuel, au moins pour trois ans.

Nos actions doivent se poursuivre. N'hésitons pas à en parler aux gens autour de nous. Plus il y en aura qui appuieront notre demande, plus nous aurons de possibilités de la voir se réaliser.

Carole Morin

Secteur P - Rosemont

Coresponsable régionale du Comité de l'indexation

Une journée à La rue des Femmes

Le lundi 12 novembre, 9 heures 30. Hélène Chagnon (secteur Parc Maisonneuve), Colette Larivière, Francine Jetté, Francine Richard (secteur Rosemont) et moi (secteur Ste-Croix) sommes à la maison Olga, centre de jour et gîte de nuit pour les femmes itinérantes de Montréal. Georges Pagé (secteur Ste-Croix) nous rejoint quelques minutes plus tard. Nous avons offert une journée de service bénévole consacré au publipostage pour la Fondation de La rue des Femmes¹.

Anne-Marie Charbonneau, directrice-adjointe de la Fondation, nous accueille avec bonheur. Elle nous fait d'abord visiter une partie de la maison Olga, construite en 2002, tout en nous racontant les débuts de l'œuvre sur la rue Prince-Arthur en 1997 avec Léonie Couture, fondatrice et directrice générale de La rue des Femmes. Nous avons un aperçu des divers services disponibles: accueil, écoute et compassion, repas nutritifs, vêtements,

thérapies: counselling individuel, massages, yoga..., ateliers d'art: peinture, photographie, percussion, chant... Nous rencontrons des intervenantes, des bénévoles, du personnel, et Léonie. Il règne dans cette maison une ambiance de convivialité, d'ouverture, de chaleur humaine bienfaisante et une propreté impeccable.

Puis nous nous mettons au travail. Plier, assembler, insérer, coller, opérations répétées 1045 fois pour l'envoi de lettres de sollicitation personnalisées (dans certaines, Léonie a écrit un mot à la main) accompagnées d'un *Le Porte-Voie* (bulletin d'information), d'un coupon-réponse pour mieux connaître le donateur, et d'une enveloppe de retour. On s'assure que les coordonnées du



Marie Barrette

(suite en page 8)

La condition des hommes retraités



André Ledoux

Le 17 mai dernier, M. André Pelletier réunissait des représentants de cinq secteurs de Montréal pour discuter de la condition des hommes de notre association. Le deuxième vice-président de notre association donnait ainsi suite à une recommandation du Conseil d'administration de l'A.R.E.Q. selon laquelle il fallait mettre sur pied un Comité provincial de la condition des hommes. On sait qu'environ un tiers de nos membres sont de sexe masculin.

Après avoir mentionné le caractère quelque peu étonnant d'un tel projet, les cinq participants ont reconnu, d'un commun accord, que les hommes en général étaient plutôt taciturnes et qu'ils pourraient facilement être aux prises avec des problèmes de communication qui peuvent les conduire à l'isolement, à l'ennui, à la solitude et surtout à une baisse de l'estime de soi. Et que penser des événements qui peuvent les assaillir comme les deuils, le divorce ou les revers de fortune. Les hommes s'abstiennent souvent de se confier ou de chercher de l'aide. Rien d'étonnant à ce que plusieurs mettent fin à leurs jours, lorsque les crises surviennent.

Un participant a souligné l'importance de faire le profil du retraité masculin de l'A.R.E.Q. pour la région métropolitaine. On a également jugé qu'il serait souhaitable de

choisir un thème rassembleur auquel pourraient souscrire les hommes. Après discussions, les participants s'entendent pour affirmer que la santé physique et mentale pourrait bien être un grand sujet d'intérêt, surtout si la thématique s'inscrivait dans un contexte de vieillissement réussi. Quoiqu'il en soit, le mandat du Comité, c'est de voir à l'amélioration de la condition personnelle et collective des hommes retraités de l'A.R.E.Q. en leur offrant de l'information et des activités pertinentes.

Le 18 octobre dernier, le même groupe d'hommes se revoyait, en table régionale cette fois-ci, pour poursuivre leurs réflexions. Ils ont travaillé à un plan d'action qui sera finalisé prochainement; ils ont aussi abordé la possibilité d'organiser une activité régionale au printemps. Le Comité examinera également le contenu du rapport Rondeau, remis au ministère de la Santé et des Services sociaux en janvier 2004, et faisant état des réalités et des besoins de la gent masculine au Québec.

Tous les hommes de la Région sont invités à faire partie des futurs Comités sectoriels de la condition des hommes ou à se joindre au Comité régional.

*André Ledoux, secteur C - Sainte-Croix
Responsable régional du Comité
de la condition des hommes*

Une journée à La rue des Femmes (suite)

destinataire apparaissent dans la fenêtre de l'enveloppe, et on procède au scellage et à l'affranchissement.

Ces opérations, effectuées dans une atmosphère joyeuse et détendue, sont interrompues par le repas gracieusement offert à midi. Nous descendons nous servir à la cafétéria et, pour ne pas gêner les participantes (lire : les itinérantes), nous montons nos plateaux à notre lieu de travail. Georges, stoïque, a décidé de dîner en fin d'après-midi et continue le travail.

Vers 16 heures 30, nous remettons les 1045 enveloppes bien comptées, prêtes à être déposées à la poste. Nous quittons la maison Olga le cœur léger, heureux d'avoir

fait connaissance, d'avoir formé sur place une équipe productive et appréciée, et surtout d'avoir découvert de l'intérieur la maison Olga, remarquable par la qualité des femmes qui y oeuvrent et les multiples services qu'elles rendent à ces femmes itinérantes, nos sœurs.²

*Marie Barrette
Secteur C - Sainte-Croix*

¹ Site web : www.laruedesfemmes.com

² Durant l'année 2006-2007, La rue des Femmes a servi plus de 33 000 repas, offert 12 000 nuitées, plus de 15 000 heures d'aide personnelle et thérapeutique... mais a dû refuser plus de 2 200 demandes d'hébergement. Les besoins sont criants... On peut aider par les dons et le bénévolat. Info: Murielle Carboneau, 514 284-9665, poste 224

Une rencontre régionale appréciée

Le 30 octobre dernier, j'assistais, pour la première fois, à une rencontre régionale de l'A.R.E.Q. J'y étais à titre de coresponsable sectorielle du Comité de la condition des femmes, la responsable étant Lise St-Pierre.



Ghislaine Séguin

Une journée bien remplie, car nous avons eu droit à deux présentations différentes. La première, en matinée, était plutôt une animation bien menée par madame Denise Gaouette. Elle était intitulée: «Comment énergiser les autres sans décharger sa batterie». La seconde, en après-midi, «La place de la religion dans l'espace public» a été donnée par monsieur Jean-René Milot, docteur en études islamistes.

Les deux présentations furent très intéressantes tant par les sujets que par la façon de les présenter.

Jamais je n'aurais pensé qu'il était aussi exigeant de participer à une telle rencontre, moi qui n'ai pas l'habitude d'être assise et attentive durant de longues périodes, car avec mes petits de prémaman, je devais varier les activités et chacune ne devait pas durer trop longtemps.

Madame Gaouette nous a fait connaître trois types de personnalités que nous pouvons côtoyer au quotidien: en famille, au travail ou ailleurs. Il s'agit du dauphin tout en sagesse, du requin agressif et de la carpe passive. À mesure que la conférencière donnait des exemples, chacun reconnaissait des représentants de chaque animal marin parmi ses connaissances et en reconnaissait aussi en soi.

Madame Gaouette nous a recommandé d'être vigilants pour démasquer les requins et les carpes afin de réagir de façon à minimiser leur impact sur notre énergie. Elle nous a aussi incités à d'abord découvrir, puis à développer le dauphin qui se cache en nous.

Monsieur Milot, quant à lui, a éclairé nos lanternes sur un sujet sensible et d'actualité: les accommodements raisonnables. Il a fait le point sur trois aspects de cette question de religion dans l'espace public: l'aspect spatio-temporel, i.e. la gestion des lieux et du temps; l'aspect politique: le rapport entre l'Etat et les religions; et enfin, l'aspect socio-juridique, i.e. les valeurs et les droits.

Comment peut-on concilier tout cela de façon harmonieuse? Selon monsieur Milot, c'est un défi pour l'ensemble des Québécois qui font présentement l'apprentissage d'une nouvelle réalité sociale et qui sont à la recherche d'une identité collective. Saurons-nous nous définir collectivement pour arriver à un bien-être et à un bien-vivre dans le Québec de demain?

Journée enrichissante et dynamisante.

Ghislaine Séguin
Secteur J – Pointe-aux-Trembles

Des nouvelles de notre Fondation

Le 15 novembre dernier, 79 personnes ont participé à l'assemblée régionale de la Fondation Laure-Gaudreault. Louissette Fournier-Giroux, présidente provinciale, venue de Québec, manifesta sa grande satisfaction de constater l'existence d'une collaboration importante entre le Conseil régional de l'A.R.E.Q. et le Bureau régional de la FLG.

Cette assemblée fut suivie d'un dîner bénéfique auquel 150 personnes participèrent. Cette activité a généré des profits de 2626\$ dollars.

Il n'en coûte que 10\$ pour être membre à vie de notre fondation, y avez-vous adhéré?

Lise Labelle

Projets

NOS ARTISTES AU MUSÉE

Des artistes de l'A.R.E.Q. du secteur Saint-Croix et de quelques autres secteurs exposeront leurs œuvres du 5 au 16 mars 2008, au Musée des Maîtres et Artisans du Québec, 615 ave Sainte-Croix, arrondissement de Saint-Laurent, Montréal. Le vernissage aura lieu le 5 mars à 14h.

Durant l'exposition, des ateliers thématiques seront présentés concernant les arts, par Denis Bergeron, la santé des femmes âgées, par Marie Barrette... Des artistes peintres exécuteront leurs œuvres sur place. Invitation à tous.

Le Musée est ouvert du mercredi au dimanche, de 12h à 17h.

Prix d'entrée:
adultes: 5,00\$
aînés: 4,00\$
Entrée gratuite le mercredi.



Information:
Solange Catafard-Mayer, 514 382-4988

La vie dans les secteurs

Cette chronique vise à faire connaître, à partir de l'information publiée dans les bulletins et lettres mensuels ou reçus par courriel ou par téléphone, des activités prévues dans les secteurs. Elle veut stimuler l'échange, la participation et susciter de nouvelles idées. Pour ce faire, les personnes à la présidence des secteurs sont priées de faire parvenir l'information¹ à l'auteur de la chronique.

L'automne à peine commencé, les secteurs étaient déjà en pleine effervescence. Tout comme la nature, ils offraient un paysage coloré d'activités pour inciter leurs membres à se regrouper, souvent autour d'une bonne table, pour partager leur quotidien et s'enrichir de nouvelles expériences. Voici quelques aperçus de ce panorama.

Secteur Ahuntsic-Ouest

Pour fêter sa 10^e année de parution, *Le Lien*, journal du secteur, a adopté une nouvelle facture très réussie. Cette année, afin de se rapprocher des aînés plus âgés, le Comité directeur a mené pendant l'automne un sondage pour connaître les besoins et les attentes des aînés de 75 ans et plus. Et le secteur poursuit son partenariat avec «*Au rendez-vous des cultures*» en faisant la promotion des activités de cet organisme. Le 15 janvier, il sera question des femmes autochtones, le 18 février, à l'occasion du Mois de l'histoire des Noirs, projection du film «*Au nom de la mère et du fils*» suivie d'une discussion. Le 18 mars, on s'interrogera sur la présence du racisme au Québec et on fera une sortie à la cabane à sucre amérindienne du Mont Saint-Hilaire, le samedi 29 mars. Enfin, le 15 avril, un survol de l'histoire de la condition des femmes au Québec sera à l'ordre du jour, avec l'historienne Micheline Dumont.

Il y a aussi vente de produits équitables à chaque activité sectorielle et les profits sont versés à l'oeuvre «*Les enfants de Bolivie*».

Secteur Pointe-aux-Trembles

Ce secteur a reçu un beau témoignage de reconnaissance de Maurice H. Vanier, directeur fondateur du Centre communautaire Roussin. Il a souligné les multiples complicités des membres de l'A.R.E.Q. dans leur milieu : participation artistique aux expositions ; support aux initiatives en sécurité routière et civile de TANDDEM ; solidarité avec le Centre des femmes de PAT, avec l'Association bénévole PATME, avec l'Association pour la sclérose en plaques de l'Est de Montréal, avec la Popote roulante, implication adminis-



trative dans le programme de persévérance scolaire JE RÉUSSIS ; soutien aux personnes âgées en centre d'accueil par l'intermédiaire de «*Les enseignants chantants*» ; implication avec les Amis de la Maison de la Culture et avec l'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles...

Un Comité de la Condition des hommes est en formation, sous l'impulsion de René Didier, responsable sectoriel. «*Il a été clairement entendu et spécifié que ce Comité était et serait une affaire de gars*», dixit René.

Secteur Mercier-Est

Une visite guidée au musée d'Art contemporain de Montréal, intitulée *Peinture, sculpture et photographie* - Avec les œuvres de Yannick Pouliot, Geoffrey Farmer et Arnaud Maggs, aura lieu le mercredi 27 février à 11 heures. Coût : 6,00\$. Dîner à la Rotonde, 20\$ à 24\$.

Pour renouer avec une tradition annuelle, un dîner à la cabane à sucre *Chez Guy* à Saint-Ambroise se tiendra le mercredi 26 mars, à midi. Coût : 15\$.

Et pour clore le programme socioculturel 2007-2008, une invitation à la découverte de *Cuba : art cubain et histoire de 1868 à nos jours* au musée des Beaux-Arts le mercredi 23 avril, à 11 heures. Coût : 7,50\$. Dîner au café du musée : 18 \$ à 22 \$.

Information : Hélène Pelland, 514 256-0129.

Secteur Sainte-Croix

La célébration de la Saint-Valentin sera soulignée de manière vibrante le jeudi 14 février, à 17 heures, lors d'un souper d'amour, de musique, de poésie, de chants, de surprises... au restaurant Le Torrencio, 5955, boul. Gouin Ouest. Vous êtes invités accompagnés de vos amoureux, de vos parents et de vos amis.

Information et réservation obligatoire avant le 1^{er} février : Marie Barrette, 514 855-1884, marie.barrette@sympatico.ca

Un atelier LA TERRE DANS VOTRE ASSIETTE offrira diverses activités qui, par la discussion, le

partage et la réflexion qu'elles susciteront, feront prendre conscience des conséquences des modes de production, d'alimentation et des choix de consommation sur la santé, l'environnement et la société. Des documents seront remis. L'atelier aura lieu le mercredi 19 mars, de 9h à 12h, au CARI Saint-Laurent, 1179, boul. Décarie, local 15, arrondissement de Saint-Laurent, Montréal.

Information et inscription: Jacqueline Toramanian, 514 744-0360.

Secteur de la Montagne

Une nouveauté dans ce secteur: la création d'une antenne de l'Université du 3^e âge, Montagne-Ouest, en coopération avec l'Université de Sherbrooke. Elle dispensera en janvier les cours suivants:

- **Vivre sa mémoire**, par madame Guillemette Ismard, et
- **Un cours de dessin**, par monsieur Denis Bergeron.

Information: Louise Beausoleil
louisebeausoleil@videotron.ca

Secteur Angrignon

Ce secteur s'est doté récemment d'un site web: www.angrignon.araq.ca On y trouve les *Infos* -lettres mensuelles- et des chroniques intéressantes. C'est le 8^e secteur de l'île de Montréal à posséder un site web, les autres étant De la Montagne, Sainte-Croix, Ouest-de-l'Île, Lachine, Mercier-Est, Pointe-aux-Trembles et Ahuntsic-Ouest.

Ces événements ne sont que les «spéciaux» offerts par des secteurs, en plus des nombreuses activités régulières communes à tous. Invitation à les partager avec nous. Les membres de l'A.R.E.Q. de l'Île de Montréal sont privilégiés et ils n'ont qu'un seul problème: l'embarras du choix. Alors, qu'inscrivez-vous à votre agenda?

Marie Barrette
Secteur C – Sainte-Croix

- 1 La prochaine date de tombée est le lundi 25 février 2008.

Vivre 365 jours de la Terre

Le 22 avril 2008, tous les secteurs seront invités à participer au Jour de la Terre afin que «ce Jour» devienne, dans notre réalité quotidienne, 365 jours de la Terre. Préparons-nous à la MARCHÉ et à l'ACTION.

Des informations vous parviendront ultérieurement par votre responsable sectoriel en environnement.

Véronique Gauthier
Secteur G – Mercier-Est
Responsable régionale du Comité de l'environnement

Projets

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

POUVOIR ET LIBERTÉ

Le POUVOIR au féminin se conjugue avec la LIBERTÉ. C'est l'affirmation qu'ose faire le Comité de la condition des femmes dans son plan d'action 2007-2008. Après avoir mis en lumière les valeurs d'ÉGALITÉ, puis de SOLIDARITÉ, ces dernières années, c'est la LIBERTÉ, une autre des valeurs de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité qui est notre cible cette année.

Comment concilier la liberté et le pouvoir en politique ?

La Journée internationale des femmes nous donnera l'occasion de réfléchir ensemble sur ce double défi. Dans le monde, plusieurs femmes ont récemment accédé au pouvoir, parfois dans des pays où le féminisme ne paraissait pas avoir fait de grandes avancées. Pensons à ces femmes qui sont devenues présidentes de l'Inde, du Chili, du Libéria, des Philippines, de la Corée du Sud, du Mozambique... Comment ces pionnières réussirent-elles à fracasser les tabous ?

Le **6 mars** prochain, nous convions tous les membres de l'A.R.E.Q. de la région de Montréal à participer à notre désormais traditionnel dessert-causerie alors que ces concepts du pouvoir et de la liberté seront au menu. Au moment de lancer l'invitation, j'ignore qui sera notre conférencière invitée. Votre responsable sectorielle saura vous révéler les informations qui nous manquent présentement. Ferez-vous confiance à notre Comité qui travaille ardemment à préparer cette Journée internationale des femmes? Je le souhaite de tout cœur!

Veillez noter qu'en 2008, l'A.R.E.Q.-Montréal célébrera le 8 mars... le 6 mars!

Bienvenue à toutes et à tous!

Danielle Wolfe
Secteur B - De la Montagne
Responsable régionale du Comité de la condition des femmes

Lieu : Centre 7400
Adresse : 7400, boul. St-Laurent (près de Jean-Talon, métro De Castelnau)
Date : 6 mars 2008
Heure : 13h00 à 15h30
Coût : 5\$



Nicole Dubois

LE DROIT DE CHOISIR

AQDMD ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LE DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ

HISTORIQUE

Dans la foulée du dépôt par la députée fédérale Madame Francine Lalonde, le 15 juin 2005, du projet de loi C-407 visant à modifier le code criminel pour accorder «le droit de mourir dignement», l'Association Québécoise pour le Droit de Mourir dans la Dignité (AQDMD) a vu le jour en septembre dernier.

Le projet fut débattu à la Chambre des communes en octobre 2005 mais le déclenchement des élections fédérales en provoqua la mort au feuillet. En attendant le moment d'un deuxième dépôt, qui se ferait sous peu, il y eut des rencontres d'information sur le sujet. En septembre 2006, Madame Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD de Belgique, fut invitée par Mme Lalonde à s'adresser à plusieurs personnes intéressées par la question. Stimulées par les propos de l'invitée, les personnes présentes ont spontanément voté la création d'une association québécoise. Un comité de direction provisoire fut nommé sur place avec un mandat de «défricheurs».

Le 22 septembre 2007, lettres patentes en main, le comité provisoire convoquait une assemblée de fondation à laquelle ont participé une soixantaine de personnes.

NOTRE MISSION

Ouvrer pour qu'il soit permis à une personne atteinte d'une maladie en phase terminale ou vivant des douleurs et/ou des souffrances insupportables de demander et de recevoir l'aide médicale nécessaire pour mettre fin à sa vie dans la paix et sans souffrance.

UN DÉBAT DE SOCIÉTÉ

Certains pays se sont donné des lois sur l'euthanasie, le suicide assisté: les Pays-Bas, la Belgique, l'état de l'Oregon aux États-Unis. Chacun exerce ce droit selon des règles que leurs lois encadrent. En Suisse, l'aide au suicide n'est pas punissable en vertu du code pénal si elle est accordée pour des raisons désintéressées et que la mort découle du suicide. Une organisation bénévole comme EXIT a développé une pratique d'aide pour ses membres. La participation d'un médecin n'est pas nécessaire mais l'euthanasie y est toujours interdite. C'est en Suisse que Manon Brunelle a trouvé le repos qu'elle cherchait.

Au Canada, le suicide n'est pas considéré comme un acte

criminel depuis 1972 mais l'aide ou l'encouragement au suicide est passible de 14 ans d'emprisonnement. Le principal cheval de bataille de l'AQDMD est d'amener le gouvernement fédéral à légiférer pour décriminaliser le suicide médicalement assisté.

L'affaire Sue Rodriguez, en 1993, a fait couler beaucoup d'encre. Incapable de se donner la mort, elle demandait à la Cour suprême l'autorisation d'avoir l'aide d'un tiers. Sa requête fut rejetée à 5 contre 4. L'ex-juge Claire L'Heureux-Dubé, juge dissidente dans cette affaire, dans son texte d'appui à l'AQDMD écrivait:

«Cette question doit continuer à être débattue sur le plan public jusqu'à ce que le gouvernement prenne ses responsabilités et révisé sa loi qui criminalise encore une aide médicale à une personne en situation de fin de vie avec des souffrances intolérables dont on ne peut atténuer la douleur».

Régulièrement, les médias nous rapportent des cas pathétiques d'aide au suicide dont les récits nous déchirent. Devant une telle détresse, nous ne pouvons que reconnaître notre totale impuissance. Certaines de ces victimes pourraient avoir droit au suicide médicalement assisté tel que proposé par le projet de loi C-407. La personne concernée et son entourage vivraient fort probablement ce passage difficile avec plus de sérénité.

L'AQDMD a pour principe que tout être humain a le droit de mourir dignement dans l'exercice suprême d'une dernière volonté.

Comment contribuer à cette cause:

- en devenant membre
- en apportant vos témoignages
- en sensibilisant les gens autour de vous
- en faisant un don.

Contactez-nous: C.P. 404, succ. Mont-Royal H3P 3G6

tél. 514 341- 4017

info@aqdmd.qc.ca

ou consultez notre site www.aqdmd.qc.ca

Nicole Dubois
Secteur J- Pointe-aux-Trembles
et secrétaire de l'AQDMD

Chronique Bien Vieillir

Accepter d'abord...

Loin d'être l'antichambre de la mort, la vieillesse est un temps pour vivre: un temps pour penser, pour dialoguer, pour aimer, pour agir, etc. Un beau temps, sain, noble, comme la vie elle-même.

Guy Durand

Dans *La touche étoile*, Benoîte Groulx traite du vieillissement, surtout au début de son dernier roman. Elle écrit notamment que *c'est aussi pénible d'être âgé que d'être obèse. Avec cette différence... de taille... que la vieillesse est sans remède.* Elle en remet quand elle ajoute: *En plus d'ouvrir la porte à bon nombre de maladies, la vieillesse est une maladie en soi. Il importe donc de ne pas la contracter.*

Ce n'est pas le premier écrivain qui décrie le 3^e âge. Chateaubriand affirmait que *la vieillesse est un naufrage, que les vieux sont des épaves!* Et ces mots affreux devaient être repris par Charles de Gaulle à l'Assemblée nationale française.

Ce sont là des propos fort impertinents qui nourrissent les mythes du vieillissement. Trop de gens considèrent cette phase de la vie comme assujettie aux déboires, à l'échec et aux frustrations de toutes sortes. En effet, ils croient que les vieux sont improductifs, souvent malades et qu'ils souffrent de déclin intellectuel quand ce n'est pas de sénilité.

Quand on vieillit, il est d'abord primordial d'accepter qu'on est arrivé à une autre étape de sa vie, même si les pertes du vieillissement s'amènent imperceptiblement. L'oreille qui entend moins bien, la peau et ses ridules accompagnées de taches brunissantes, le médecin qui vous prévient d'un début de cataracte, la calvitie, le sens gustatif qui s'émousse et les raideurs articulaires souvent présentes le matin... *Il faut faire avec*, disent plusieurs et c'est précisément ça accepter les pertes du vieillissement. *La force de l'âge*, d'écrire le président du Conseil des aînés, Georges Lalande, *c'est de vivre son âge.*

Tout le monde sait aussi que la mémoire fait des siennes quand on franchit le cap des 60 ou 70 ans. Ne pas se rappeler un nom propre ou ne plus savoir ce qu'on vient chercher dans une pièce, ce sont des difficultés banales dont il faut rire. Les pertes graves de mémoire, vérifiables par des tests, peuvent annoncer un déclin sérieux lié à la maladie d'Alzheimer. Comme le dit la boutade, si vous vous ne souvenez pas où sont vos lunettes, ça peut toujours passer; si vous avez oublié que vous devez porter des lunettes, c'est dramatique.

Mais le grand problème, c'est que les choses s'amplifient

avec le temps. Ce seront les prothèses auditives pour celui-ci, les interventions chirurgicales «plus ou moins» mineures pour celle-là et pour d'autres, une autonomie un tant soit peu réduite: l'arthrose se sera attaquée à une hanche ou à un genou. Passons sous silence l'apparition des maladies dégénératives qui peuvent, bien sûr, présenter des rémissions alors que certaines, comme les maladies de Parkinson ou d'Alzheimer marqueront un accroissement de la dépendance... Là comme ailleurs, l'acceptation difficile, qui n'a rien de l'abandon du combat, devra être au rendez-vous.

Sur le plan des relations humaines, la perte des proches ou des amis représente souvent des coups durs pour les aînés que nous sommes. Avec raison, certains peuvent fort mal réagir surtout quand il s'agit d'un membre de la famille. La mort d'un conjoint est une des plus grandes épreuves à traverser... les souvenirs demeurent et la blessure ne se referme jamais complètement. Nous ne sommes pas habitués à ces départs puisque nous nourrissons souvent, dans notre quotidien, la fallacieuse impression que nous sommes immortels: ce sont les autres qui meurent, ceux que l'on ne connaît pas...

Non seulement ces pertes ont-elles un impact direct sur la vie personnelle, mais elles ont des effets négatifs sur le sens de l'identité, l'image de soi, le système de valeurs et l'espoir en l'avenir. Malheureusement, personne ne peut échapper à ce déclin et chacun y réagit à sa manière. Les uns se montrent pessimistes, voire fatalistes, ce qui décourage en eux tout effort de croissance. D'autres verront les choses d'un œil différent et décideront de profiter de cette dernière étape de la vie pour continuer à progresser.

Auteur de plusieurs ouvrages de gérontologie, le professeur Jacques Laforest soutient: *Personne ne peut espérer de bien vieillir s'il n'assume pas les pertes de la vieillesse et la perspective de la mort prochaine qu'elles annoncent. C'est le point critique où se dessine l'orientation définitive d'une vieillesse: ou bien ce sera la plénitude d'une vie à l'approche de son sommet, ou bien ce sera la tristesse de la mort déjà commencée.* Une réalité demeure toutefois incontournable: pour mieux accepter les effets du vieillissement et pour vivre plus longtemps, les aînés doivent composer avec les phénomènes liés au crépuscule de la vie. Ils doivent retrouver leur joie de vivre et réfléchir à ce qu'ils deviennent dans un climat de sérénité et de lucidité, sans oublier... qu'ils ne sont pas immortels, ce qui donne tout son prix à la vie.

*André Ledoux
Secteur C- Sainte-Croix*

«Être à la retraite»

NDLR La chronique «Ma vie à la retraite» semble avoir changé d'orientation mais ce n'est que le titre qui est différent. À travers son propos, on découvre ce qu'est la vie à la retraite pour Georges Pagé.

Pourquoi plusieurs d'entre nous, partions à la retraite si joyeux, si pleins de rêves? C'est que, généralement, nous rêvions de la vie à la retraite, par comparaison avec notre vie d'enseignant qui comportait, du temps de notre «carrière», des horaires rigides, une famille à élever avec l'obligation de travailler à deux pour boucler le budget annuel sans trop s'endetter, des tâches au contenu parfois plutôt pénible. Pour plusieurs enseignants, cette tâche aura été d'enseigner à des «classes régulières» qui n'avaient de régulier que le nom; les directions d'écoles en étaient-elles conscientes?

Quant aux femmes, jusqu'en 1973, elles savaient que, si elles étaient enceintes, elles devaient quitter leur emploi et perdaient automatiquement leur ancienneté.

Mais le monde des retraités est hétérogène et, quoique correspondant aux normes légales et citoyennes pour prendre leur retraite, plusieurs ont quand même continué, souvent à temps partiel, à enseigner. D'autres enfin, n'ayant cessé d'observer la société et sachant en faire partie à part entière, attendaient cet instant où ils pourraient miser sur un minimum de sécurité matérielle pour s'investir dans ce rêve qui, par ailleurs, ne leur procurerait pas un revenu supplémentaire.

Être à la retraite sous-entend des états multiples. On peut être à la retraite :

- parce qu'on est trop malade pour travailler;
- parce que son métier n'a plus cours sur le marché du travail (ex. modeleur, un métier qui exigeait beaucoup de précision et qui consistait à fabriquer des contenants, surtout en bois, pour recevoir des moules devant servir de matrice pour couler des objets métalliques en série);
- parce qu'il faut s'occuper d'un proche impotent pour qui le système ne peut répondre à ses besoins;
- sans recevoir une pension décente à cause d'une immigration à un âge mûr.

Toutes ces personnes ne peuvent profiter de la richesse de notre société. Et cette réalité vient confirmer notre observation quant aux structures de gouvernance qui «fabriquent» des pauvres.

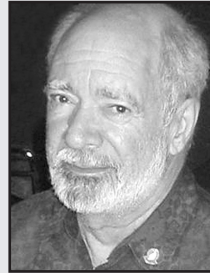
David Landes¹, qui aborde le vaste sujet de la richesse et de la pauvreté des nations, constate, dans un premier temps, que sur une période de mille ans, aucun endroit de notre planète ne favorisait qu'une population puisse prétendre à un avantage matériel pour justifier par ailleurs sa capacité d'accumuler de richesses. Dans un second temps, il conclut au succès matériel de certaines nations en raison des valeurs qui étaient les leurs. Et pourtant ces mêmes valeurs n'ont pas, en soi, de valeur marchande!

Georges Pagé, Secteur C-Sainte-Croix

1 - Richesse et pauvreté des nations: Pourquoi des nations riches? Pourquoi des nations pauvres? Albin Michel, 770 pages, Paris 2000.

■ ■ ■ INFO

Crédit d'impôt pour le maintien à domicile



André Pelletier

Rappel à ceux et celles qui ont 70 ans et plus, qui auront bientôt 70 ans ou qui connaissent des gens de 70 ans et plus.

Le gouvernement du Québec a bonifié, en 2006, le crédit d'impôt pour le maintien à domicile d'une personne âgée. Ces bonifications sont en vigueur depuis le 1er janvier 2007.

Le crédit d'impôt pour maintien à domicile permet aux personnes qui y ont droit d'obtenir un crédit égal à 25 % des dépenses qui ont été engagées pour certains services de soutien à domicile. La limite des dépenses admissibles est de 15 000 \$, ce qui donnerait droit à un crédit d'impôt de 3 750 \$.

Les dépenses qui donnent droit à ce crédit d'impôt sont :

- les services d'aide à la personne (services liés aux activités quotidiennes, aux repas, les services de surveillance et d'encadrement, de soutien civique et les services infirmiers);
- les services d'entretien et d'approvisionnement (services liés aux tâches domestiques, services d'entretien de vêtements, les travaux mineurs à l'extérieur de la maison).

Ce crédit d'impôt s'applique aussi si vous habitez un appartement, un condo ou une résidence pour aînés.

Si vous avez 70 ans et plus, n'hésitez pas à vous procurer la brochure dont j'ai tiré ces informations en communiquant avec Revenu Québec et profitez dès cette année de ce crédit d'impôt. C'est tellement rare que le gouvernement nous fasse un cadeau, pourquoi ne pas en profiter?

Revenu Québec 514 864-6299, www.revenu.gouv.qc.ca
Revenu Québec a aussi des bureaux au Complexe Desjardins, au Village Olympique ainsi qu'aux Galeries St-Laurent.

André Pelletier
2^e Vice-président du CE
Secteur N - Ahuntsic-Ouest

J'ai connu Laure Gaudreault

NDLR Ce texte est la suite d'un récit commencé dans le numéro de septembre.

Notre territoire s'étendait d'Amos à Ville-Marie. Nous n'étions qu'une poignée de 30 ou 35 membres. Croyez-le ou non, nous avons signé la première convention collective du Nord de la province. Nous avons demandé une augmentation de 200\$ par année et nous l'avons obtenue! Un autre miracle du frère André! Les enseignantes de Noranda n'avaient pas voulu se joindre à nous parce qu'elles étaient payées par la Noranda Mine et elles gagnaient le double de notre salaire. Belle solidarité!

Mais j'ai dû en payer le prix. Comme notre contrat était renouvelable chaque année, mon directeur, M. Rioux, me fit venir à son bureau au mois de février pour m'annoncer que je ne serais pas engagée l'année suivante. Je lui ai demandé si c'était en raison de mon enseignement. Il me dit que, au contraire, il trouvait que je faisais un excellent travail, mais que c'était la décision de la commission scolaire. Le président était décédé et il avait été remplacé par une nouvelle personne qui ne voulait pas de «faiseuses de troubles». Cécile aussi a perdu son emploi. Mais je me suis dit: «Puisque c'est comme ça, je vais faire jouer mes autres talents.» J'habitais dans une résidence pour jeunes filles, j'avais des amies à qui j'ai demandé de me donner des dictées pour perfectionner ma sténo et j'avais une machine à écrire. Puisque j'étais bilingue, je trouverais sans doute du travail dans un bureau.

Un soir, j'ai reçu un appel téléphonique de l'avocat Labelle, un avocat très connu à Noranda. Il avait entendu dire que je quittais l'enseignement et il m'offrait de travailler pour lui. Il m'accordait un meilleur salaire et l'emploi était disponible, puisqu'il venait de perdre sa secrétaire. Il m'a demandé si j'écrivais parfaitement en français et en anglais. Je lui répondis que le problème ne se situait pas là, mais que j'avais un contrat qui me liait à la commission scolaire jusqu'en juin. Il m'a suggéré de me déclarer malade. J'ai donc démissionné pour des raisons de santé.

Le lundi matin suivant, je commençais à travailler pour Me Labelle. Deux jours plus tard, je vis arriver le président de la commission scolaire, un ami de Me Labelle. «Je suis faite,» me dis-je. Le soir même, le secrétaire de la commission scolaire m'appela pour exiger un certificat médical. Une grande amie me suggéra le nom d'un médecin qu'il serait assez facile de leurrer, moi qui étais pétante de santé. «Dis-lui que tu as les nerfs, les docteurs ne connaissent pas ça.» Ce soir-là, devant le médecin, je les avais pour vrai les nerfs! Le téléphone sonnait et je sautais sur ma chaise. Il me trouva vraiment malade et voulut me mettre au repos pour 6 mois. J'ai dû mentir et lui dire que j'envoyais régulièrement presque toute ma paie à mes parents, vieux et pauvres. J'ai ajouté que je m'étais trouvé un

emploi dans un bureau où je pouvais travailler tranquille, sans les élèves que je ne pouvais plus supporter. À la commission scolaire, on me demanda simplement si je connaissais quelqu'un qui pourrait me remplacer.

J'avoue que je me suis sentie un peu flattée. Quelle revanche! Nous étions au mois de février et je me suis rappelé qu'une de mes compagnes avait pris une année de repos. Mais il fallait être bilingue, car j'enseignais dans le secteur anglais. Elle a accepté de me remplacer même si elle ne parlait pas bien l'anglais.

Laure Gaudreault a donc changé ma vie, tout en améliorant les conditions de travail de mes collègues. C'était toute une débrouillardise et d'un dévouement sans borne. Je crois qu'on lui doit beaucoup. Pour ma part, elle m'a inspirée et m'a convaincue qu'il faut lutter pour obtenir justice.

*Rita Turcot-Bouchard
Secteur C - Sainte-Croix*

DÉJÀ LE TEMPS DES IMPÔTS

Vous pouvez déduire, à la section «frais médicaux», la prime versée à la SSQ et la partie non remboursée des médicaments achetés au cours de l'année.



Louis-Georges Boissy

En plus, il faut penser à plusieurs autres détails :

- le coût des passes mensuelles du transport en commun ;
- les cotisations inutilisées à votre REER (voir avis fédéral 2006) ;
- le montant pour aidants naturels si cela vous concerne ;
- le partage possible des revenus de pension donnant droit à la déduction pour revenu de pension.

C'est NOUVEAU cette année.

Prenez le temps de lire les guides, de vous informer, d'en discuter avec la personne qui complète votre déclaration, si tel est le cas.

C'est VOTRE argent, alors, vous avez intérêt à vous en occuper.

*Louis-Georges Boissy
Secteur J – Pointe-aux-Trembles
Responsable régional du Comité des assurances*

■ ■ ■ INFO



Partage des photos sur Internet



Edmond Pauly

Suite à un événement important ou lors d'un long voyage, il est plus simple de partager ses photos souvenirs auprès d'un hébergeur qualifié que de les envoyer par courriel.

En octobre 2007, Yahoo Photos suggérait à ses membres de transférer les albums de photos vers un nouvel hébergeur Flickr. Ce service qui était gratuit ne l'est plus si vous utilisez plus de 3 albums et plus de 200 photos en ligne. D'autres hébergeurs offrent des services comparables mais gratuits : Picaweb de Google et Espace Perso de Microsoft. Google offre un logiciel très convivial, Picasa2 qui

gère vos photos par date et les envoie sur votre blog, votre courriel ou votre site web. Quant à Microsoft, il suggère de compléter votre espace perso ou Spaces avec le même identifiant et mot de passe prévu sous Hotmail ou Messenger. Cet espace permet de partager publiquement ou en réseau privé vos photos, votre blog, vos documents ou vos sites web.

Vous avez donc 3 choix dont le plus complet et d'avant-garde est celui de Google.

Edmond Pauly
Secteur H - Ouest-de-l'Île

Mentors recherchés

L'A.R.E.Q.-Montréal a développé un partenariat avec l'association Au rendez-vous des cultures. Grâce à une subvention du MICC, cette association est responsable d'un projet de mentorat qui permet à un nouvel arrivant d'être accompagné par une personne retraitée pour faciliter son intégration. Depuis septembre 2006, nous

avons réalisé une soixantaine de jumelages. En janvier 2008, nous formerons un nouveau groupe de mentors afin de répondre aux besoins d'une immigration toujours à nos portes.

Si ce type de bénévolat vous intéresse, communiquez avec la coordonnatrice pour avoir plus d'informations au 514 383-6019.

Lise Labelle

Coordonnées A.R.E.Q.
Région de Montréal

Téléphone :
514 603-3523

Vous trouvez sur notre site:

- Des communiqués
- Les actualités
- Le calendrier
- Les informations des Comités régionaux
- Le bulletin régional
- Les liens vers les sites des secteurs
- Le blogue
- **Le carnet de Lise** pour les plus récentes informations.

Nouvelle adresse du site régional : <http://regioniledemontreal.areq.ca>